

# **Saisonniers et saisonnières durant les « Trente glorieuses » : enjeux juridiques, politiques et sociaux**

Série d'ateliers d'archives  
proposée par les Archives contestataires  
à l'intention de classes du Secondaire II

## Être saisonnière en Suisse

À partir des années 1930, la politique suisse en matière d'immigration est marquée par l'existence du **permis A**, un statut donnant la possibilité de travailler et de résider en Suisse neuf mois sur douze chaque année. **Entre 1949 et 1998, ce sont presque 7 millions de personnes** qui travailleront en Suisse sous ce régime juridique, une main-d'œuvre indispensable pour l'économie helvétique. Chaque année, une partie de ces personnes décide de ne pas quitter le pays, contrairement aux prescriptions légales. Après de longues années d'attente, elles pourront enfin s'y installer de manière définitive, à condition de remplir les critères exigés par la loi.

Les conditions de vie et de travail imposées aux saisonniers et saisonnières étaient particulièrement dures. Toutefois, malgré la déshumanisation évidente induite par certaines mesures (notamment le refus du regroupement familial), il faut attendre 2002 pour abolir le permis A. Ce statut n'est alors plus compatible avec les accords entre la Suisse et l'UE.

*Que signifie être saisonnier ou saisonnière en Suisse et à Genève dans les « Trente glorieuses » ? Comment appréhender ce statut juridique aujourd'hui ? Dans quelle mesure la société et la culture suisse ont été marquées par l'existence d'un tel permis ? Quels étaient les enjeux des personnes qui se sont battues pour l'abolir ? Et quelles circonstances ont finalement permis à ce statut une si longue existence ?*

## Problématiser le progrès

La période qui va de la fin de la Seconde Guerre mondiale au choc pétrolier des années 1970 a longuement été appréhendée comme l'histoire de « la » modernisation du monde et du « progrès » de l'humanité. La croissance économique sans précédent et la stabilisation sociale du « compromis fordiste » et du Welfare state ont été mis en avant.

Les développements historiographiques des deux dernières décennies au moins ont **remis fortement en question le paradigme des « Trente glorieuses »**, en focalisant l'attention sur les zones d'ombre du « récit progressiste ». Les dimensions géographique, sociale et environnementale ont été mobilisées pour dévoiler un progrès presque uniquement au profit de l'Occident, accompagné de fortes disparités et accélérant l'épuisement des ressources naturelles.

À cet égard, l'**histoire des migrations** – dont les **saisonnières sont un cas d'étude exemplaire** à l'échelle européenne – constitue un champ de recherche pouvant contribuer à la critique du récit progressiste. Se confronter à cette remise en question du paradigme du progrès est en enjeu épistémologique fondamental pour l'enseignement de l'histoire – et des sciences humaines et sociales plus en général – à l'école, qui justifie le recours à une **didactique par problématisation**.

## Objectifs didactiques

Nous proposons d'accompagner les élèves dans la **construction d'une problématique** autour de l'histoire des personnes au bénéfice d'un permis A, capable d'interroger le paradigme du « progrès » durant les « Trente glorieuses ». Le point de départ est une **approche axée sur les sources primaires**, donc une **mise en situation d'enquête**. Cela présente l'avantage de stimuler/entraîner le raisonnement inductif, d'ancrer la réflexion sur un cas d'étude spécifique – qui est, en plus, tiré de l'histoire suisse – reconstitué à partir d'éléments concrets, d'intégrer pleinement les méthodes aux thèmes et, ainsi (compétences et connaissances), afin d'accéder à un savoir de niveau élevé.

Objectifs spécifiques susceptibles d'être reliés aux différents **plans d'études** en vigueur :

- Mobiliser de manière critique une pluralité de sources documentaires ;
- Distinguer les faits historiques de leurs représentations dans l'historiographie ;
- Analyser les différentes conceptions des relations entre individus et groupes sociaux à différentes époques.

Ces ateliers visent prioritairement les branches **histoire, citoyenneté et géographie**, mais restent ouverts à toutes les Sciences humaines et sociales.

Une mise en contexte du corpus de sources choisi est indispensable et permettra de développer un **raisonnement sur la non-neutralité de chaque source** et l'importance primordiale du travail d'analyse critique.

## Modalités de travail

Pour permettre aux élèves de s'approprier le thème et d'étayer le questionnement préalable à la construction de la problématique, nous proposons **quatre dossiers de sources** permettant d'analyser la question selon différents axes de travail :

1. **Emploi** : centralité du travail dans l'octroi du permis A et lien de dépendance saisonnière/patron·ne ;
2. **Famille** : négation du droit au regroupement familial et conditions des enfants vivant dans la clandestinité (« enfants du placard ») ;
3. **Logement** : conditions de vie dans les baraquements et accès au « logement décent » ;
4. **État social** : accès aux services redistributifs de l'État (chômage, maladie et autres prestations sociales).

## Le public concerné

La séquence est conçue pour des **élèves du secondaire II** et peut être proposée, avec certains aménagements, aux filières de formation scolaire ou professionnelle.

Les élèves de l'ACCESII sont les bienvenu·es.

Un **contact préalable** avec l'enseignant·e qui prépare l'accueil **est requis** pour moduler les interventions des archivistes, notamment afin de connaître les spécificités du groupe classe (tâches habituelles en français et histoire et géographie, élèves allophones ou issu·es de l'enseignement spécialisé, etc.).

## Informations pratiques

### Déroulement des séances

En 2 ou 3 séances de 2 périodes de 45 minutes :

1. **Séance 1** : consacrée à la mise en contexte des collections afin de s'interroger sur la place dans les archives des personnes que la société marginalise [dans les locaux des Archives contestataires].
2. **Séance 2** : consacrée à la lecture et à l'analyse des dossiers de sources (par groupes). Grâce aux restitutions de chaque groupe, un travail de mise en commun et de croisement des interrogations permet d'ébaucher la problématique [à l'école].
3. **Séance 3** : une fois la problématique validée par l'ensemble du groupe, les dossiers (ou certaines pièces uniquement) sont repris pour une seconde analyse, cette fois orientée par la question de recherche. Un moment final de discussion est prévu pour évaluer le parcours accompli, fixer des éléments de réponse à la problématique et mettre à distance le récit traditionnel des « Trente glorieuses » [à l'école].

(les séances 1 et 2 peuvent se faire en une fois)

### Dates

À convenir **dès mars 2026**.

### Inscriptions

En ligne :



<https://archivescontestataires.ch/inscriptions-ecoles/>

### Coûts

La conception et la préparation de ces ateliers a été financée par le DIP.

Leur réalisation, assurée par l'équipe d'archivistes des Archives contestataires, est prise en charge par l'établissement scolaire.

Fondée en 2007 dans le sillage de la récolte et de l'inventaire des archives du Mouvement de libération des femmes – Genève (MLF Genève) et du 40<sup>e</sup> anniversaire de Mai '68, l'association Archives contestataires collecte, décrit, conserve et valorise des archives issues de nombreux mouvements sociaux romands de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Les archives collectées auprès de militant·es, ou de groupes encore existants, sont stockées dans des conditions adaptées à une longue conservation. Elles font l'objet de descriptions accessibles en ligne par le biais d'inventaires et d'un catalogue de bibliothèque. Elles sont en outre régulièrement mobilisées pour de nombreuses actions de valorisation (expositions, soirées-débats, journées d'étude, publications, podcasts, etc.).

Les Archives contestataires sont soutenues par la Ville de Genève—Agenda 21 Ville durable.